

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 82 (1937)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Notes de tactique à l'usage des futurs capitaines [suite]  
**Autor:** Léderrey, E.  
**Kapitel:** VIII: La retraite  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341816>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAPITRE VIII

## La retraite

**44. La rupture du combat.**

Moment critique. C'est de nuit qu'elle s'opère le plus facilement. S'efforcer, même par des retours offensifs, de tenir jusque-là.

**45. Combat en retraite.**

Il y a combat lorsque l'ennemi impose la retraite. Seule la résistance acharnée, même des nids les plus petits, empêche que l'irruption ennemie ne provoque la panique. Dans toutes les guerres, des officiers durent intervenir, le pistolet au poing, pour empêcher la fuite de troupes dont le moral était brisé.

On compense l'échec d'un voisin par un succès dans son propre secteur (S.C. 300).

Tous les moyens de feu doivent être mis en œuvre pour permettre aux éléments de 1<sup>er</sup> échelon de se décrocher, sans trop de pertes, aux fins de filtrer à travers un 2<sup>e</sup> échelon, composé généralement de mitr. et des réserves. Les officiers rameutent tous les isolés, même si ceux-ci ne font pas partie de leur subdivision.

En principe un même échelon ne doit pas combattre deux fois de suite, il doit préalablement avoir été protégé par un autre que, à son tour, il pourra recueillir.

C'est le cdt. cp. qui ordonne : — le moment de se décrocher — l'emplacement de l'échelon de repli — l'axe de retraite de chaque sct. — l'endroit où elle doit se rendre et — l'attitude qu'elle doit y observer. Il désigne les patr. d'exploration chargées de garder le contact.

#### 46. Manœuvre en retraite.

Lorsque la retraite est volontaire, il y a *manœuvre en retraite*. Les mesures prises par le cdt. cp. sont identiques. Mais le décrochage doit rester inaperçu de l'ennemi. Il sera parfois précédé d'une contre-offensive destinée à tromper l'adversaire. Des éléments, *très actifs*, seront laissés au contact.

Une cp. installée sur une *position de repli* doit poster en avant de petites patrouilles fixes, chargées de diriger ceux qui retraitent (pour dégager le champ de tir) et de servir de sonnettes d'alarme.

Les *points (de contact, S.C. 307)*, d'où l'ennemi pourrait menacer un flanc ou couper la retraite, doivent être défendus à outrance.

La *manœuvre en retraite de troupes de couverture* (S.C. 304) débutera si possible par l'occupation frontale de coupures naturelles du sol. L'envahisseur sera contraint, par des destructions, des tirs de harcèlement et des patrouilles de chasse, à un vaste déploiement. On se dérobera à l'attaque, pour recommencer ailleurs, sur des emplacements et par des cheminements déterminés d'avance. Si l'on a devant soi des éléments motorisés, il sera souvent avantageux de les attaquer de nuit.